



Table régionale
de concertation

des aînés de Laval

La Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL), un organisme sans but lucratif (OSBL) fondé en 2001, regroupe une soixantaine d'organismes lavallois dédiés aux aînés. Elle permet aux aînés d'unir leurs voix pour mieux faire connaître leurs besoins et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

La TRCAL est l'interlocuteur régional en matière de concertation des organismes aînés, porte-parole du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et conseiller auprès des décideurs régionaux et du ministère.

Saviez-vous que ?

► Crédits d'impôt

Il existe différents crédits d'impôt auxquels les aînés peuvent avoir droit. Voici les plus courants :

- Vous aviez 65 ans ou plus le 31 décembre 2012 et votre revenu net est moins élevé que 78 684 \$
→ Vous êtes admissible à un montant en raison de l'âge.

- Vous déclarez des revenus de pension, de retraite, de rente ou d'autres sources
→ Vous pourriez avoir droit à un montant maximal de 2 000 \$.

- Votre époux ou conjoint de fait n'a pas besoin de certains crédits d'impôt non remboursables
→ Vous pourriez avoir le droit de transférer une partie ou la totalité de ces montants inutilisés dans votre déclaration.

- Vous avez payé des frais médicaux admissibles → Vous pourriez avoir un crédit.

- Vous êtes une personne handicapée
→ Vous pourriez demander un crédit d'impôt non remboursable.

Pour les détails de ces crédits, du 18 février au 30 avril 2013, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 15 à 21 h (heure locale) en semaine et de 9 h à 17 h les samedis, téléphonez au 1-800-959-7383 ou rendez-vous au www.arc.gc.ca

